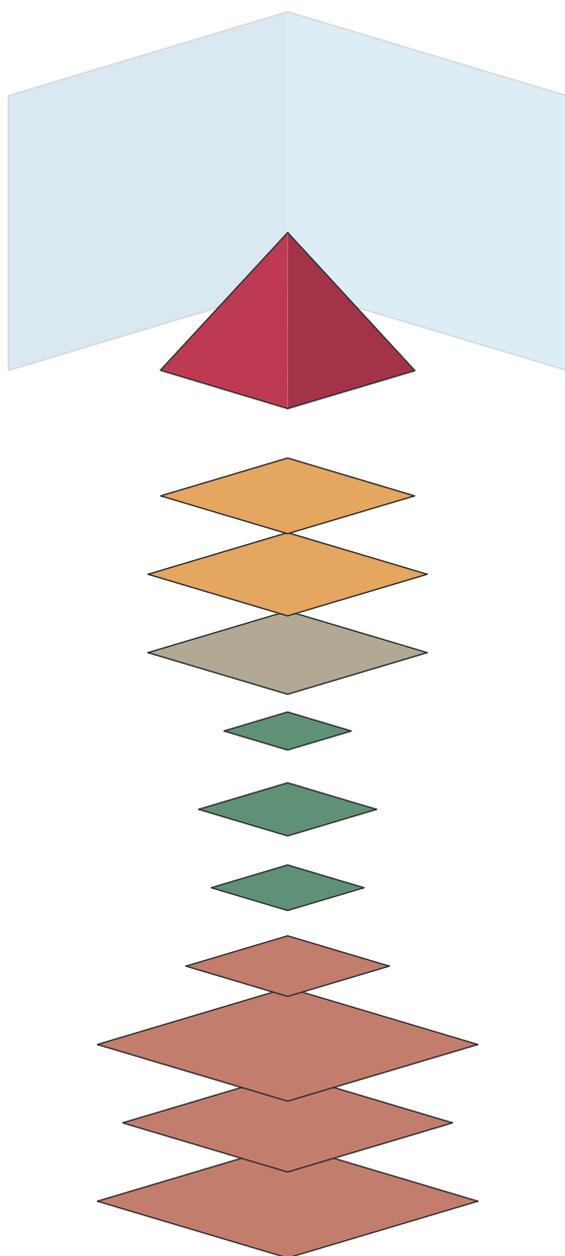


BELGIQUE



4,34

SCORE DE CRIMINALITÉ

127^e sur 193 pays

27^e sur 44 pays européens

6^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest



MARCHÉS CRIMINELS

5,05

TRAITE DES PERSONNES **5,00**

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS **5,50**

TRAFIC D'ARMES **5,50**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **2,50**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **3,50**

CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS
NON RENOUVELABLES **3,00**

COMMERCE D'HÉROÏNE **4,00**

COMMERCE DE COCAÏNE **7,50**

COMMERCE DE CANNABIS **6,50**

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **7,50**



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

3,63

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **3,00**

RÉSEAUX CRIMINELS **4,50**

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT **2,00**

ACTEURS ÉTRANGERS **5,00**



7,00

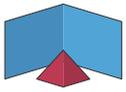
SCORE DE RÉSILIENCE

25^e sur 193 pays

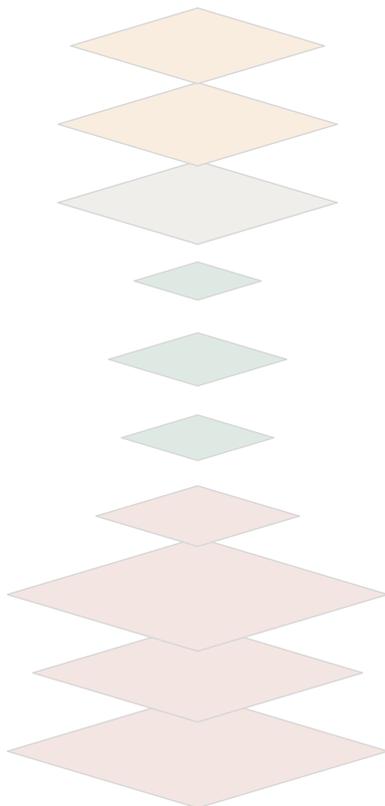
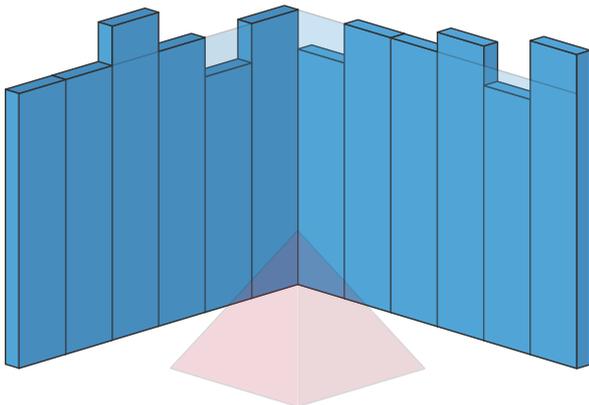
18^e sur 44 pays européens

10^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest





BELGIQUE



7,00

SCORE DE RÉSILIENCE

25^e sur 193 pays

18^e sur 44 pays européens

10^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE **7,00**

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ
DU GOUVERNEMENT **7,00**

COOPÉRATION INTERNATIONALE **8,00**

POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES **7,00**

SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION **6,00**

FORCES DE L'ORDRE **7,00**

INTÉGRITÉ TERRITORIALE **6,00**

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT **7,00**

CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE **7,00**

SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS **7,50**

PRÉVENTION **6,50**

ACTEURS NON ÉTATIQUES **8,00**



4,34

SCORE DE CRIMINALITÉ

127^e sur 193 pays

27^e sur 44 pays européens

6^e sur 11 pays d'Europe de l'Ouest



MARCHÉS CRIMINELS **5,05**



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **3,63**



CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La Belgique est principalement un pays de destination et de transit pour la traite des personnes et le trafic d'êtres humains. Le marché criminel de la traite des personnes se concentre dans les grandes villes, telles que Bruxelles, Anvers et Liège. À Bruxelles et à Anvers, la plupart des délits liés à la traite des personnes concernent l'exploitation sexuelle, tandis qu'à Liège, ils concernent principalement l'exploitation par le travail. Des cas de mendicité et d'activités criminelles forcées ont été recensés dans toute la Belgique. Les victimes sont généralement nigérianes, marocaines et hongroises. Le recrutement des victimes de la traite commence dans leur pays d'origine, où elles se laissent piéger par de fausses promesses qui finissent par entraîner une forme de dépendance financière et psychologique.

Le marché belge du trafic d'êtres humains s'est développé ces dernières années, avec une augmentation du nombre d'infractions enregistrées. La proximité géographique de la Belgique avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la France en fait un pays de transit idéal. Les victimes sont souvent originaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Les réseaux belges de trafic d'êtres humains impliquent de grands réseaux organisés, souvent familiaux. Il semblerait que certains réseaux de traite des personnes soient également impliqués dans le trafic d'êtres humains. Dans certains cas, le trafic d'êtres humains constitue la première phase de la traite des personnes.

COMMERCE

Sa situation géographique au cœur de l'Europe et sa longue histoire de grand producteur et exportateur d'armes à feu font de la Belgique un pays d'origine, de transit et de destination des armes à feu illégales. Le pays figure parmi les trois premiers producteurs d'armes civiles de l'UE, et des saisies d'armes à feu produites en Belgique sont fréquemment réalisées dans d'autres pays. Néanmoins, les armes de contrebande fabriquées à l'étranger alimentent la majeure partie du marché criminel belge des armes à feu. Les armes à feu saisies en Belgique proviennent principalement de la région des Balkans. Elles sont introduites illégalement par la route dans des voitures, des bus ou des fourgonnettes utilisés par les entreprises de transport. Elles entrent aussi dans le pays via le port d'Anvers. Dans ces cas, elles ne semblent pas être destinées au marché belge, mais le pays sert de point de transit pour un acheminement vers d'autres pays. Le nombre d'armes à feu saisies chaque année a considérablement augmenté et est élevé par rapport aux normes européennes.

ENVIRONNEMENT

Bien que la demande intérieure de produits environnementaux illicites soit modérée, la Belgique est une plaque tournante importante pour ce type de criminalité, notamment le trafic de diamants, d'ivoire, d'espèces vivantes et d'autres produits de la flore, tels que le bois récolté illégalement. La Belgique possède l'un des principaux marchés du diamant au monde et Anvers, où plusieurs groupes criminels sont actifs, est une plaque tournante importante pour ce commerce mondial. Les diamants sont introduits illégalement en Belgique, puis vendus dans le pays et utilisés pour blanchir de l'argent. En raison de ses liens avec les anciennes colonies africaines, la Belgique a historiquement joué un rôle important dans le commerce de l'ivoire. Le pays possède des stocks d'ivoire et continue d'être une plaque tournante de transit pour le commerce illicite de produits de la faune sauvage, notamment d'oiseaux vivants, d'espèces de primates et d'ivoire, exportés depuis des pays africains tels que la République démocratique du Congo, la Guinée et le Liberia vers l'Asie, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. La Belgique est un pays de destination pour les marchés illégaux de la flore, par exemple les plantes de Thaïlande et les herbes médicinales traditionnelles d'Asie et d'Amérique du Nord. Le port d'Anvers a été un point d'entrée majeur de grandes quantités de bois illicite à destination de l'Europe. Le bois est expédié d'Afrique centrale et importé par un certain nombre d'entreprises belges.

DROGUES

En plus d'être un pays de destination, la Belgique est l'un des plus importants pays de transit européens pour les drogues. Le pays enregistre une part disproportionnée des saisies de cocaïne réalisées en Europe. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'Anvers, deuxième plus grand port d'Europe, est devenu une importante plaque tournante internationale du trafic de drogues, et figure parmi les plus importants ports d'entrée pour la cocaïne en Europe. Importée dans des conteneurs entrant dans le port, la cocaïne est principalement destinée aux Pays-Bas et à d'autres pays d'Europe. La Belgique est un important pays d'origine et de destination, et une zone majeure de transit pour les nouvelles substances psychoactives ainsi que les drogues de synthèse. La plupart des drogues de synthèse proviendraient de Chine, mais la production de substances telles que la MDMA, communément appelée ecstasy ou molly, les amphétamines, la kétamine et les cannabinoïdes de synthèse se développe dans la région frontalière entre la Belgique et les Pays-Bas. Ces dernières années, plusieurs laboratoires et entrepôts ont été démantelés. Ces installations de production et de conversion semblent être exploitées principalement par des groupes criminels organisés néerlandais, et il existe des liens étroits entre les marchés criminels néerlandais et belge du commerce de drogues de synthèse.

La Belgique est principalement un pays de destination pour l'héroïne, et les saisies réalisées tendent à montrer que ses marchés seraient relativement importants. L'héroïne destinée à la Belgique entre par la Route des Balkans, la Route du Sud (transit en Afrique avant d'atteindre l'Europe) ou la Route du Nord (transit en Asie centrale et en Russie). La Belgique est un pays de production, de consommation et de transit pour le cannabis destiné aux marchés d'autres pays européens. La majeure partie de l'herbe de cannabis consommée en Belgique est soit cultivée localement, soit importée d'Espagne, des Pays-Bas et de certains pays d'Afrique du Nord. La résine de cannabis provient principalement du Maroc et est la plupart du temps acheminée par la route via l'Espagne et la France. La culture professionnelle de cannabis se développe en Belgique, avec la participation d'organisations criminelles. Des criminels néerlandais jouent un rôle important sur le marché criminel belge du cannabis.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Des groupes de type mafieux nationaux et étrangers ainsi que des réseaux non structurés sont les principaux acteurs impliqués dans les marchés criminels belges. Les acteurs étrangers exercent une influence considérable sur les marchés du crime organisé belges. Des groupes criminels organisés albanais et italiens sont par exemple impliqués dans le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes et le trafic d'êtres humains,

souvent en collaboration avec des groupes de type mafieux turcs. Des acteurs turcs sont également impliqués dans des meurtres commandités de dissidents turcs et kurdes. Des groupes néerlandais sont impliqués dans le trafic de stupéfiants, la production, l'importation et l'exportation de cannabis, la production et l'exportation de cocaïne et l'exportation de drogues de synthèse. Ils sont impliqués aussi dans le blanchiment d'argent et l'exploitation par le travail. Des groupes criminels organisés roumains opérant sur le marché belge sont mêlés à la traite des personnes concernant l'exploitation sexuelle et par le travail. Enfin, des groupes criminels organisés nigériens sont impliqués dans le trafic d'êtres humains, qui se transforme souvent en traite des personnes.

En plus de ces groupes, il existe en Belgique de nombreux réseaux criminels non structurés qui participent au trafic, à la culture et à la production de drogues. Ces réseaux sont relativement répandus, mais se concentrent davantage dans les zones urbaines telles que Bruxelles et Anvers, ou à la frontière néerlandaise. Les gangs de motards hors-la-loi de type mafieux jouent un rôle important dans la criminalité. Il s'agit notamment des Hells Angels, de No Surrender, de Diablo, des MC Mongols, de Satudah MC et des Bandidos. Ces gangs de motards sont impliqués dans le trafic d'armes, la production de cannabis et de drogues de synthèse, ou encore l'exploitation sexuelle. Hormis quelques cas isolés, peu de données indiquent l'implication d'acteurs intégrés à l'État dans les marchés criminels belges.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La Belgique est une démocratie mature dotée d'une bonne gouvernance, et affichant un bon respect des droits et libertés politiques ainsi qu'un haut niveau de stabilité. La structure politique complexe et la polarisation politique peuvent limiter l'efficacité de l'élaboration des politiques, mais le gouvernement belge a fait du crime organisé l'une de ses priorités. Le pays est relativement performant dans la lutte contre la corruption et, dans l'ensemble, il est gouverné avec transparence, responsabilité et intégrité. Mais la corruption au sein du gouvernement constitue un problème, et les mesures de lutte adoptées ne se sont pas toujours avérées pleinement efficaces.

Le pays a signé et ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ses trois protocoles ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption. Il se consacre à la coopération internationale et régionale dans la lutte contre le crime organisé, accueille un

Bureau central national d'Interpol et fait partie de plusieurs organismes de coopération régionale. La Belgique a signé et ratifié la Convention européenne d'extradition et ses premier et deuxième protocoles, mais pas ses troisième et quatrième protocoles. Le pays a également signé des accords bilatéraux d'extradition avec de nombreux pays. Son cadre juridique national couvre les principaux marchés criminels d'intérêt, à l'exception des crimes liés aux produits non renouvelables, et son Code pénal criminalise toute participation à des activités de criminalité organisée.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

La justice belge est totalement indépendante et garantit une procédure régulière dans les procès pénaux. Il existe une section spécifique compétente en matière de criminalité organisée au sein du ministère public fédéral. La Belgique est vulnérable à la criminalité organisée transnationale, en grande partie en raison de sa situation géographique en

plein cœur de l'Europe. Ses ports et ses aéroports sont des plaques tournantes essentielles pour le transit de produits illicites. Les autorités frontalières ont toutefois cherché à renforcer la sécurité portuaire ces dernières années. Les forces de l'ordre du pays sont composées de forces de police fédérale et locale. La police fédérale mène des missions d'expertise aux niveaux national et régional et soutient les unités locales et fédérales. Elle dispose d'un organe spécialisé dédié à la lutte contre le crime organisé. En outre, il existe un certain nombre d'unités spécialisées dans les marchés criminels prioritaires, tels que la traite des personnes et les trafics de drogues et d'armes. Le parquet fédéral dispose d'un service dédié à la criminalité organisée. Les infrastructures carcérales belges sont généralement bonnes et ne souffrent pas d'abus ou d'affaires de corruption, mais des rapports occasionnels évoquent des conditions difficiles, liées par exemple à la surpopulation carcérale. La Belgique accueillera les établissements pénitentiaires les plus surpeuplés de l'UE, et l'accès des détenus aux soins de santé et aux installations sanitaires ne serait pas satisfaisant. La pandémie de COVID-19 a engendré une hausse des libérations anticipées, conditionnelles et temporaires. Cette réponse a permis de réduire la surpopulation carcérale, du moins temporairement.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La Belgique a une économie ouverte et compétitive, axée sur les services et l'exportation. Faire des affaires y est relativement facile, en dépit d'une réglementation rigide en matière de travail et de fiscalité. La Belgique possède un important secteur financier, mais a adopté des mesures visant à améliorer sa transparence. Bien que le pays soit toujours considéré comme un paradis fiscal et puisse continuer à attirer l'argent sale, la Belgique est devenue nettement moins opaque, ce qui en fait probablement une destination moins propice au blanchiment d'argent. Le pays semble disposer d'un cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) relativement résilient. Son cadre juridique et institutionnel de LCB-FT est adapté, mais le commerce des diamants demeure un point de vulnérabilité.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

La Belgique a introduit un certain nombre de mécanismes et de procédures de protection des victimes de la traite des personnes et de certaines formes de trafic d'êtres humains, tels que la délivrance d'un permis de séjour en cas de coopération avec les enquêteurs. Le système belge a fonctionné dans certains cas, mais très peu de victimes engagent des procédures. En raison du manque de connaissances des agents de police, peu d'options appropriées sont proposées aux victimes lors des premiers contacts. Le pays a mis en place un certain nombre de stratégies préventives pour lutter contre le crime organisé aux niveaux fédéral et local. Certaines d'entre elles concernent

des marchés criminels spécifiques et réunissent diverses institutions publiques pour former une approche cohérente et globale. D'autres stratégies sont plus locales et ciblent des délits spécifiques à leur territoire. La société civile joue un rôle important dans la vie sociale et politique belge, ainsi que dans la réponse apportée à certains marchés criminels, tels que la traite des personnes et la criminalité liée aux espèces sauvages. La Belgique jouit d'un niveau élevé de liberté de la presse, et toute tentative de censurer le journalisme critique est considérée comme contraire à la Constitution.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.